

« Rien à notre sujet sans nous » :

un manifeste de personnes qui utilisent des drogues illégales



Ce manifeste a été préparé par des personnes qui utilisent des drogues qui ont pris part aux consultations du Réseau juridique canadien VIH/sida dans le cadre de son projet sur l'implication accrue des personnes qui utilisent des drogues. Le manifeste est fondé sur une initiative semblable de personnes d'Australie, que nous remercions sincèrement. Les participants à notre projet ont exprimé leur espoir que les personnes qui utilisent des drogues, au Canada et ailleurs, adoptent ce manifeste et s'en servent pour revendiquer leurs droits ou comme point de départ pour développer leur propre manifeste.

NOUS sommes parmi les groupes les plus dénigrés et diabolisés de la société. Simplement parce que nous utilisons des drogues illégales, il arrive souvent que des gens et les gouvernements nous privent de nos droits et de notre dignité.

NOUS sommes les « junkies » dans les médias populaires.

NOUS sommes étiquetés comme des faiseurs de trouble qui ne méritent rien, même par certaines personnes chargées de nos soins.

NOUS sommes frappés durement par les épidémies de VIH/sida et d'hépatite C.

NOUS sommes régulièrement exclus des décisions qui affectent nos vies et celles de nos sœurs et frères.

NOUS sommes pourtant vos fils et filles, mères et pères, sœurs et frères.

Aujourd'hui nous demandons de pouvoir dire notre mot. Nous exigeons que les gouvernements et les citoyens voient que nous sommes des êtres humains. Nous aussi, méritons d'être respecté-e-s!

NOUS avons le droit de devenir impliqués dans les activités qui affectent notre santé et notre bien-être.

NOUS avons le droit d'être habilités à prendre des décisions éclairées, sur notre santé, y compris ce que nous mettons ou non dans notre corps.

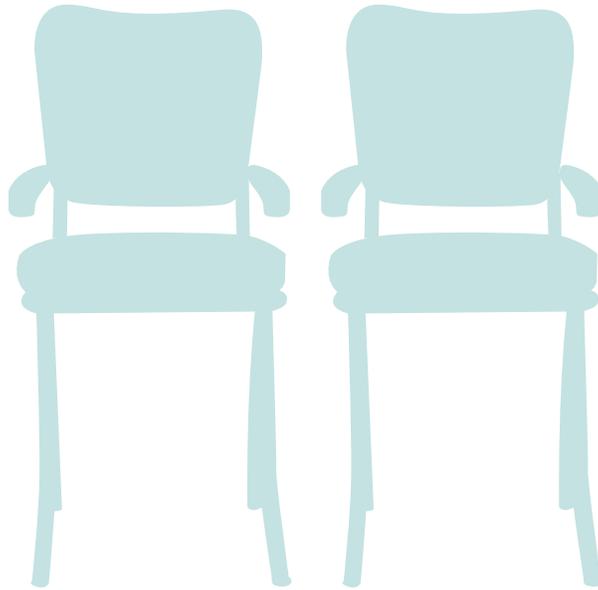
Avec notre expertise et nos expériences uniques, nous avons un rôle vital à jouer dans la définition des politiques qui nous affectent, en matière de santé, de questions sociales, juridiques, et de recherche.

NOUS avons la capacité de :

- fournir de l'éducation et d'en recevoir
- fonder des organismes
- gérer des fonds et des subventions
- représenter notre communauté
- contribuer aux comités consultatifs des gouvernements et
- travailler dans diverses fonctions, en tant que personnes qui utilisent/s'injectent des drogues.

NOUS avons besoin :

- d'être traitées en personnes égales et respectées pour notre expertise et notre professionnalisme dans les initiatives en réponse à l'injection de drogue, au VIH, à l'hépatite C et à d'autres enjeux sociaux et de santé qui affectent nos vies;
- que l'on reconnaisse le travail que nous faisons (souvent sans financement) pour répondre au VIH, à l'hépatite C et à d'autres problèmes de santé des personnes qui utilisent des drogues;
- que l'on nous fournisse le financement et les ressources nécessaires pour que nous représentions nos besoins et nous en occupions, y compris les besoins de ceux et celles d'entre nous qui vivent avec le VIH ou l'hépatite C;
- que l'on nous appuie, lorsque nous sommes diabolisés et attaqués par les médias ou par la communauté à cause de ce que nous sommes;
- que l'on nous soutienne dans la lutte contre la peur, la honte et le stigmatisme, qui nous empêchent de participer pleinement à nos communautés et d'avoir recours aux services de santé, et qui contribuent à des problèmes de santé comme le VIH et l'hépatite C;
- que l'on nous soutienne dans le développement des compétences et des connaissances nécessaires à être de bons éducateurs pour nos pairs, à faire valoir nos droits et intérêts, et à faire fonctionner des organismes de manière professionnelle;
- d'être impliqués de manière significative à tous les niveaux dans les organismes qui nous fournissent des services, en particulier les organismes qui fournissent des services liés au VIH/sida, à l'hépatite C et à d'autres questions de santé ou sociales;
- d'être inclus dans les processus de consultation, les instances de décision ou d'élaboration de politiques et les structures consultatives qui touchent des questions liées au VIH, à l'hépatite C et aux drogues illégales; et
- d'être impliqués dans les recherches qui nous affectent, y compris dans les comités consultatifs communautaires et les processus concernant le consentement de la communauté.



En tant que personnes qui utilisent des drogues, **nos organismes** ont un rôle important à jouer pour défendre nos droits et pour contribuer à notre santé et à notre bien-être. Nos organismes :

- doivent travailler en vue d'être gouvernés, gérés et opérés par des personnes qui utilisent des drogues illégales, et de faire en sorte que le pouvoir et le contrôle soient entre les mains des personnes qui utilisent des drogues illégales; des progrès mesurables doivent être démontrés dans cette prise de contrôle par les personnes qui utilisent des drogues illégales;
- sont les mieux placés pour assurer une représentation appropriée auprès des gouvernements, des organismes de non-utilisateurs de drogues ainsi que des intervenants pertinents;
- doivent être reconnus comme des participants valides et de valeur, dans toute politique et tout programme qui aborde l'usage de drogue, y compris en ce qui concerne la réduction des méfaits pouvant être associés à l'usage de drogue, comme le VIH et l'hépatite C;
- doivent être reconnus comme des participants également dans les politiques et programmes qui abordent d'autres questions sociales et de santé qui affectent nos vies, comme la santé mentale, le logement, l'assistance sociale, etc.;
- doivent être traités avec respect et égalité, dans toute entente de partenariat avec des gouvernements et d'autres organismes;
- ont une responsabilité envers le mouvement plus large des personnes qui utilisent des drogues, et s'efforcent d'habiliter et d'inclure les personnes qui utilisent des drogues;
- sont engagés aux principes de la réduction des méfaits, de l'éducation et du soutien entre pairs, et du développement communautaire; et
- luttent pour la santé et les droits humains des personnes qui utilisent des drogues illégales.

NOUS faisons partie de la solution, et non du problème!

Et nous sommes unis dans la solidarité avec nos sœurs et nos frères des autres pays, qui rencontrent souvent des violations encore plus graves de leurs droits humains. Nous demandons que nos gouvernements agissent non seulement au Canada, mais aussi au palier international, afin que l'usage de drogue soit considéré et abordé avant tout comme une question de santé, et que nous soyons impliqués dans les décisions qui affectent nos vies.

On peut télécharger ce manifeste et d'autres documents abordant l'implication accrue des personnes qui utilisent des drogues illégales, du site Internet du Réseau juridique canadien VIH/sida, à www.aidslaw.ca/francais/Contenu/themes/loisdrogues/implication_accrue.htm, ou les commander en imprimé auprès du Centre canadien d'information sur le VIH/sida (courriel : aidssida@cpha.ca). Nous encourageons les intéressés à reproduire ce manifeste ou à faire une adaptation de son contenu. Pour plus d'information, communiquez avec le Réseau juridique (téléphone : 416 595-1666; télécopie : 416 595-0094; courriel : info@aidslaw.ca).
This manifesto is also available in English.

Cette publication a été réalisée grâce au financement de l'Agence de santé publique du Canada. Les opinions exprimées dans cette publication sont celles des auteurs/chercheurs et ne reflètent pas nécessairement les point de vue officiels de l'Agence de santé publique du Canada.

© 2005 Réseau juridique canadien VIH/sida